BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 26 janvier 2018	***N° 2018-2***

Convocation du 19 janvier 2018
Aujourd'hui vendredi 26 janvier 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE
Mme Anne BREZILLON à Mme Maribel BERNARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Max COLES
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Nicolas FLORIAN à M. Didier CAZABONNE
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Daniel HICKEL
Mme Magali FRONZES à M. Alain CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Lise JACQUET

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 10h50
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 11h05
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h30
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 10h50

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 26 janvier 2018**	***Délibération***
	Direction de la communication	***N° 2018-2***

Association "La Mémoire de Bordeaux Métropole" - Centre de documentation et de recherche - Subvention de fonctionnement 2018 - Décision - Autorisation de signature

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » créée en 1987 à l'initiative de partenaires publics et privés, a pour objectif de rassembler les documents et témoignages de toute nature relatifs à l'évolution, au cours des dernières décennies, de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

Depuis sa création, la Mémoire de Bordeaux Métropole a donc collecté des archives de toutes sortes (plusieurs milliers de documents photographiques et vidéos). Elle organise des manifestations culturelles sur le territoire de la Métropole (expositions, projections, conférences...) et œuvre à la préservation du patrimoine de la Métropole, notamment par l'enregistrement de témoignages, constituant ainsi un centre de recherche et de documentation qui est aujourd'hui le passage indispensable de nombre de chercheurs, documentalistes ou éditeurs.

L'association est également sollicitée par des particuliers, des étudiants, des associations, des écoles mais aussi des collectivités territoriales, des sociétés de production et des chaînes de télévision.

Soutenue à l'origine par la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et par plusieurs communes mais aussi par la Caisse des dépôts et consignations, la Société centrale d'équipement du territoire et la Lyonnaise des Eaux, elle a successivement perdu au cours de ces dernières années plusieurs de ses financeurs.

Son budget s'est ainsi sensiblement réduit, reposant sur les aides de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, alors que dans un même temps, des investissements importants ont été réalisés (déménagement au parvis des archives, achat de matériels numériques de haute définition, de matériels informatiques plus performants et permettant une meilleure conservation du fonds

iconographique, remise en état du matériel audiovisuel, nécessaire à la numérisation des archives audiovisuelles…).

Par ailleurs, différentes actions de communication seront prévues en 2018 :

- Finalisation du site Internet de l'association,
- Alimentation régulière des comptes Facebook et Twitter,
- Affichages ciblés par les conférences et projections,
- Présence à Cap Associations,
- Multiplication des partenariats (Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine, Université de Bordeaux, Archives Bordeaux Métropole, etc…)

L'association compte aujourd'hui 3 salariés (équivalent temps plein : 3 salariés), dont un poste de direction, mis à disposition par la Mairie de Bordeaux. De plus, elle fait régulièrement appel à de nombreux bénévoles et adhérents (120 bénévoles actifs et 306 adhérents en 2017).

En conséquence, afin de permettre à l'association la Mémoire de Bordeaux Métropole de poursuivre sa mission de service public auprès des habitants de Bordeaux Métropole, il est proposé de reconduire en 2018, l'attribution d'une subvention à hauteur de 96 187.50 €, l'assiette subventionnable retenue, hors prestations en nature étant de 174 853 €, comme l'indique le budget prévisionnel 2018, joint en annexe.

	BUDGET PREVISIONNEL 2018	REALISE N-1	REALISE N-2
Budget	174 853 €	165 735 €	181 051 €
Charges de personnel/budget global	106 933 €	97 895 €	94 575 €
% de participation de BM/Budget global	55	58	53
% de participation des autres financeurs/Budget global :			
- BPACA	0.7	0.3	6.3
- Aides privées	11.4	7.5	0.2
- Autres communes	0.6	0.6	0.5
- Cotisations	5.1	4.7	3.8
- Ville de Bordeaux	28	30	31

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier, l'article 10 relatif à l'obligation de conclure une convention pour toute subvention accordée à une association d'un montant supérieur à 23 000 €, ainsi que les conditions d'attribution,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,

VU la délibération n° 2015/052 du 29 mai 2015, adoptant le règlement d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la commission d'examen des subventions du 25 octobre 2017,

VU la demande de subvention émise par l'association La Mémoire de Bordeaux Métropole, en date du 15 Juin 2017,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » dans l'observation et la conservation des grands projets de Bordeaux Métropole, et du service rendu aux habitants du territoire métropolitain,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 96 187.50 € à l'association Mémoire de Bordeaux Métropole ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2018, sur les crédits ouverts dans l'attente de l'approbation du budget primitif, au chapitre 65 – article 6574 – fonction 0220 – CRB AAA-05.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 janvier 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **20 FÉVRIER 2018** **PUBLIÉ LE :** **20 FÉVRIER 2018**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Franck RAYNAL